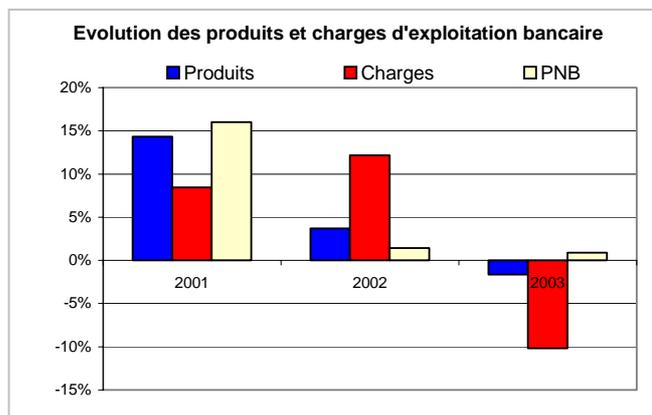


Après une année 2001 en forte croissance, le PNB des principales banques guyanaises a stagné en 2002 et 2003. Ce manque de dynamisme de la création de richesse dans les établissements bancaires s'explique notamment par l'atonie générale de l'économie du département, qui limite les possibilités de réemploi dans des conditions de risque satisfaisantes. La baisse des taux observée au cours de cette période sur les marchés a également pesé sur le rendement moyen des crédits octroyés à la clientèle. Ce repli n'a pu qu'être partiellement compensé par la baisse des intérêts versés, dans la mesure où les dépôts à vue (non rémunérés) représentent environ 60 % de la totalité des dépôts bancaires. Rappelons enfin que le PNB des banques a été soutenu sur cette période par un recours croissant au commissionnement, à l'image des pratiques observées en métropole, qui a limité l'impact négatif de la baisse des marges d'intérêt.

1- L'évolution récente du PNB

Le Produit net bancaire des principales banques de Guyane a augmenté de 16 % en 2001, grâce à une progression plus rapide des produits (+ 16,6 %) que des charges (+ 9,3 %). Il a ensuite quasiment stagné en 2002 et 2003 du fait, à l'inverse, d'une progression plus rapide des charges que des produits, ces derniers diminuant même en 2003. Néanmoins, le poids des charges par rapport aux produits étant d'environ 20 %, la différence de rythme de croissance n'a toutefois pas entraîné de recul significatif du PNB.

Charges				Produits		
2000	2003	var.		2000	2003	var.
1 591	2 008	26,2%	Opérations de trésorerie et interbancaires	7 469	9 278	24,2%
4 311	4 623	7,2%	Opérations avec la clientèle	21 551	23 282	8,0%
611	103	-83,1%	Opérations sur titres	11	105	ns
1 064	1 547	45,4%	Opérations diverses	4 903	6 905	40,8%
7 577	8 282	9,3%		33 934	39 571	16,6%



2- La structure du PNB

Le tableau ci-dessous présente la structure du PNB des principales banques guyanaises selon les types d'activité. Chaque ligne correspond au solde des produits et des charges auxquels ils se rapportent, en pourcentage du PNB total.

	2000	2001	2002	2003
Opérations de trésorerie et interbancaires	22,3%	25,5%	25,0%	23,2%
Opérations avec la clientèle	65,4%	61,2%	60,8%	59,6%
Opérations sur titres	-2,3%	-1,5%	-0,7%	0,0%
Opérations diverses	14,6%	14,8%	14,9%	17,1%

Le PNB généré par les opérations avec la clientèle, qui recouvrent pour l'essentiel la collecte de dépôts et l'octroi de crédits, reste prédominant sur toute la période. Son poids s'est toutefois contracté de façon régulière, passant de plus de 65 % en 2000 à moins de 60 % en 2003. Il est par ailleurs significativement plus faible que celui observé dans les autres départements d'outre-mer, particulièrement à la Martinique et à la Réunion, et, dans une moindre mesure, en métropole.

Comparaison DOM - métropole en 2002

	Guyane	Martinique	Guadeloupe	Réunion	Métropole (1)
Opérations de trésorerie et interbancaires	25,0%	3,1%	7,9%	-14,0%	-2,4%
Opérations avec la clientèle	60,8%	87,0%	68,2%	95,8%	65,9%
Opérations sur titres	-0,7%	-0,6%	2,5%	-2,0%	-21,9%
Opérations diverses	14,9%	10,5%	21,4%	20,1%	58,3%

(1) pour l'activité en métropole

Le PNB généré par les opérations nettes de trésorerie et interbancaires, soit le placement de la trésorerie excédentaire sur le marché interbancaire ou l'emprunt de fonds en cas de déficit de trésorerie, contribue en Guyane pour près d'un quart à la formation du PNB total.

Les banques de Guyane tirent ainsi une part conséquente de leurs revenus du produit du placement de leur trésorerie excédentaire, du fait d'une position prêteuse (185 millions d'€ fin 2003) sur le marché interbancaire.

Cette situation est toutefois atypique pour des banques commerciales. Elle n'était en effet que de 7,9 % à la Guadeloupe en 2002, et de 3,1 % à la Martinique. Les banques de la Réunion, à l'image de leurs homologues métropolitaines, se situent à l'opposé de celles de la Guyane puisqu'elles sont fortement emprunteuses de capitaux sur le marché interbancaire pour financer leurs opérations avec la clientèle plus importantes.

Il apparaît ainsi que les banques de Guyane ne trouvent pas auprès de leur clientèle dans des conditions de risque satisfaisantes un volume suffisant de projets à financer qui permettrait le réemploi de leur trésorerie excédentaire. Elles sont donc contraintes de placer celle-ci sur le marché interbancaire dans des conditions de taux moins rémunératrices. Cette situation s'explique par le manque de dynamisme de l'économie guyanaise depuis une dizaine d'années, qui ne favorise pas l'émergence de projets d'entreprise d'envergure ou l'accélération du développement du crédit aux particuliers.

Les opérations sur titres sont marginales dans la formation du PNB des banques guyanaises. Elles concernent essentiellement des titres de créances négociables, souscrits par la clientèle, en baisse depuis l'année 2000.

Enfin, les opérations diverses sont les seules à avoir connu un réel renforcement sur la période (+ 2,5 points entre 2000 et 2003). Elles regroupent essentiellement des commissions, notamment dans le cadre de la gestion des moyens de paiement

3- La marge globale d'intermédiation

Le poids élevé des placements de trésorerie dans la formation du PNB des banques guyanaises a pour conséquence un écart important (de 0,7 à 0,8 point) entre la marge sur les opérations avec la clientèle et la marge globale d'intermédiation (qui prend en compte tous les produits et toutes les charges résultant d'activités bancaires mettant en jeu des capitaux).

	2001	2002	2003
Marge sur les opérations avec la clientèle	4,3%	4,4%	4,1%
Marge globale d'intermédiation	3,6%	3,6%	3,3%

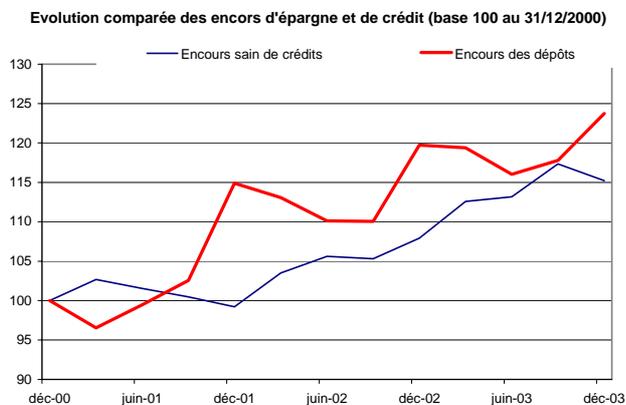
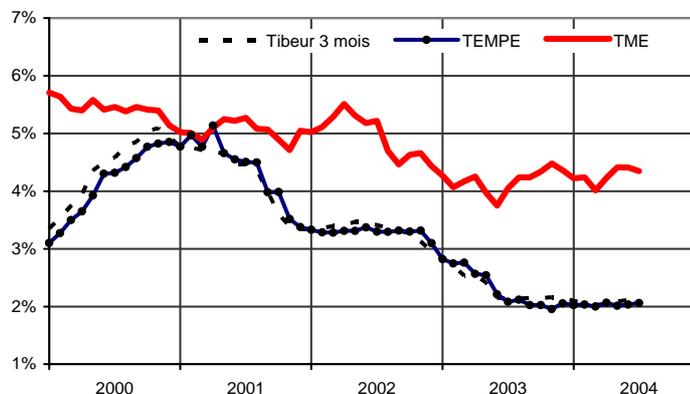
Par ailleurs, la croissance relative des revenus tirés des placements de trésorerie a provoqué un accroissement de l'écart entre les deux marges de 0,1 point entre 2001 et 2003. Ce dixième de point supplémentaire explique un tiers de la baisse de 0,3 point de la marge globale d'exploitation. Le reliquat de 0,2 point est directement lié au repli de même ampleur de la marge sur les opérations avec la clientèle.

	2001	2002	2003
Coût moyen des ressources clientèle	1,4%	1,2%	1,0%
Rendement moyen des crédits clientèle	8,2%	7,9%	7,0%

Cette dernière évolution s'explique par la forte contraction du rendement moyen des crédits à la clientèle (- 1,2 point en deux ans), liée elle-même à la baisse des conditions de marché et aux effets de la concurrence.

Cette baisse n'a été que très partiellement compensée par le tassement du coût moyen des ressources de la clientèle de 0,4 point sur la même période, qui s'explique également par la baisse accélérée des taux sur les marchés et des taux administrés au cours de la période sous revue.

Les déterminants du PNB des banques sont ainsi, comme pour la Valeur ajoutée des autres entreprises, le volume d'activité (la production de crédit, la collecte d'épargne, les commissions perçues, etc.) et les taux d'intérêt (à l'instar des prix pour les entreprises). Une grande partie des crédits est en effet octroyée en référence à des taux de marché qui fluctuent. Il en va de même pour les ressources, rémunérées selon une référence de marché ou par décision administrative (épargne à taux réglementé).



S'agissant du volume d'activité, on observe une croissance continue des dépôts tout au long de la période, plus forte toutefois en 2001 que les années suivantes. L'évolution des crédits sains, bien orientée sur la période, a connu en revanche une variation de rythme inverse : faible en 2001 puis en accélération sur les années 2002 et 2003, grâce à la clientèle des particuliers (4^{ème} trimestre 2003 excepté).

S'agissant des taux de marché, les taux à court terme (TEMPE et TIBEUR), après une période de hausse en 2000, ont fortement baissé pour atteindre un plancher autour de 2 % en fin d'année 2003. Concernant les taux à long terme, la baisse a été de moindre ampleur et plus heurtée.

4- La répartition produits nets d'intérêts / commissions

La période récente a été marquée dans le système bancaire français par la montée en puissance de la facturation des services rendus par les banques (frais de tenue de comptes, activités connexes à l'activité bancaire connexes à l'activité bancaire décrites p. 4 dans la définition du PNB). La hausse du commissionnement présente l'avantage d'améliorer le PNB et donc la rentabilité des établissements. Elle limite également les effets des variations des taux d'intérêt sur les résultats. Cette évolution a été telle que la part des commissions dans la formation du PNB des banques métropolitaines est ainsi passée d'environ 20 % au début de années 1990 à plus de 40 % aujourd'hui.

En Guyane, l'évolution du commissionnement a suivi la même évolution. La part des commissions rémunérant une prestation de service atteint ainsi 39,3 % en 2003 contre 36,5 % en 2000, soit un gain de près de 3 points en 4 ans. Cette progression s'est réalisée essentiellement aux dépens du poids de la marge sur intérêts, dont la part a perdu plus de 4 points sur la même période.

Répartition par nature de produits nets du PNB

	2000	2001	2002	2003
Intérêts	60,0%	58,8%	57,8%	55,9%
Commissions sur opérations de hors bilan	0,7%	1,3%	1,5%	1,6%
Commissions sur prestations	36,5%	37,8%	38,4%	39,3%
Divers	2,8%	2,1%	2,3%	3,2%

Il convient également de noter que le poids des commissions de hors bilan, qui rémunèrent un risque comme des intérêts mais sous la forme de commissions, a plus que doublé en 4 ans. Il demeure toutefois marginal malgré cette forte évolution.

Le poste divers, enfin, évolue peu mais connaît des fluctuations propres à sa nature. Il inclue en effet les gains en capital des opérations sur titres ou de change, qui varient au gré des évolutions de marché, ainsi que des produits nets divers sur exploitation bancaire.

La croissance de 28 % enregistrée sur la perception de commissions de prestations entre 2000 et 2003 est bien répartie entre les différents types de commissions, à l'exception des commissions perçues sur les opérations sur titres gérés ou pour le compte de la clientèle qui ont baissé de 10 %.

Evolution des différents types de commissions de prestation					en milliers d'€
	2000	2001	2002	2003	Variation 2003/2000
Opérations avec la clientèle	6 732	8 057	8 521	8 387	24,6%
Opérations de services financiers (moyens de paiement)	2 261	2 899	2 606	2 914	28,9%
Opérations de change	167	187	223	233	39,6%
Opérations de services financiers (sur titres gérés et de la clientèle)	148	95	100	133	-10,4%
Autres	303	322	449	638	110,6%
Total	9 611	11 560	11 899	12 306	28,0%

L'examen détaillé des différents types de commissions de prestation met en évidence l'importance des opérations générées par les relations avec la clientèle (68 % du total). Leur part dans le total du PNB n'a d'ailleurs cessé de se renforcer depuis 2000 au détriment de la marge d'intérêt, passant ainsi de 39 % à 45 % en 2003.

Ventilation des opérations avec la clientèle

	2000	2001	2002	2003
Marge d'intérêt	61%	57%	55%	55%
Commissions nettes	39%	43%	45%	45%
Marge sur opérations avec la clientèle	100%	100%	100%	100%

Au final, le PNB des banques a crû fortement en 2001 grâce à une progression sensible des commissions nettes perçues et à une remontée des taux à court terme sur toute l'année 2000 et le début de l'année 2001, malgré un encours de crédit stable et une épargne en hausse. En 2002, le bénéfice de la hausse du volume d'activité crédit a été amputé, d'une part, par la baisse accélérée des taux d'intérêt pratiqués sur les crédits, d'autre part, par la poursuite de la hausse de la collecte d'épargne qui a généré des charges supplémentaires. En 2003, la hausse de l'encours sain de crédits a été insuffisante pour compenser la baisse des taux. Le ralentissement de la collecte et la poursuite de la baisse des taux sur les produits d'épargne ont par ailleurs permis un repli prononcé du coût des ressources générées par les opérations avec la clientèle.

Définition

Le Produit net bancaire (PNB) représente la marge brute dégagée par les établissements de crédits sur l'ensemble de leurs activités bancaires. Ce solde intermédiaire de gestion, calculé par différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, est un bon indicateur de l'évolution des opérations qui constituent le cœur de l'activité des banques.

Il convient de rappeler que l'activité bancaire comprend les opérations de banques définies par l'article L311-1 du Code monétaire et financier, à savoir la réception de fonds du public, les opérations de crédit, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle ou la gestion de moyens de paiement, mais aussi des opérations considérées comme connexes à l'activité bancaire. Ces opérations sont définies par l'article L311-2 et comprennent :

- les opérations de change et celles sur l'or, les métaux précieux et les pièces ;
- le placement, la souscription, l'achat, la gestion, la garde et la vente de valeurs mobilières et de tout produit financier ;
- le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine ;
- le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, l'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises, sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice illégal de certaines professions ;
- les opérations de location simple de biens mobiliers ou immobiliers pour les établissements habilités à effectuer des opérations de crédit-bail.

Méthodologie

Cette étude sur le produit net bancaire des principales banques de Guyane a été réalisée à partir de la documentation BAFI transmises par les quatre établissements concernés dans le cadre de la convention de place signée avec l'IEDOM : la BNPG, la BFC-AG, la BRED-BP et la FCMAG (soit 67 % des dépôts recensés dans le système financier local, composé de six banques, trois sociétés financières et des services financiers de La Poste). Les états 4000 (bilan) et 4080 (compte de résultat) ont plus particulièrement été utilisés.